



THERMADOR GROUPE  
Société Anonyme au capital 29 246 400 €  
339 159 402 RCS Vienne  
80 rue du ruisseau 38297 Saint Quentin Fallavier

## > **Publication du 21 juin 2010**

### **Augmentation de capital**

Le Conseil d'Administration du 21 juin 2010 rappelle qu'en vertu de l'autorisation et des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 avril 2008 (douzième résolution adoptée), le Conseil d'administration du 20 juin 2008 a décidé d'attribuer gratuitement à 9 dirigeants du groupe 87 000 actions.

La période dite d'attribution fixée à 2 ans étant écoulée et les conditions d'attribution étant remplies pour tous les bénéficiaires, le Conseil d'Administration du 21 juin 2010 a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.392.000 € par prélèvement de cette somme sur le poste « autres réserves ». Le capital social sera ainsi porté de 27.854.4000 euros à 29.246.400 euros par l'émission de 87.000 actions nouvelles d'un nominal de 16 euros entièrement libérées.

Ces 87 000 actions sont attribuées gratuitement aux 9 dirigeants concernés suivant répartition convenue.

Ces actions nouvelles seront assimilées aux 1.740.900 actions anciennes et auront droit au même titre que ces actions au dividende qui sera décidé pour l'exercice en cours.

Les 9 bénéficiaires ont signé le 21 juin le pacte d'actionnaires convenu pour cette opération.

Le Conseil comme conséquence de la décision précédente, et en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'Assemblée Générale des actionnaires du 7 avril 2008, décide de modifier, avec effet au 21 juin 2010, les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et capital social.